

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
GIRONDE

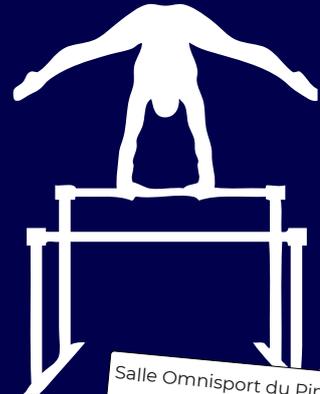
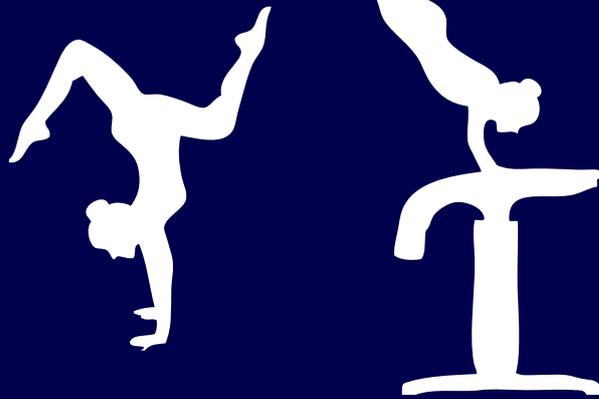
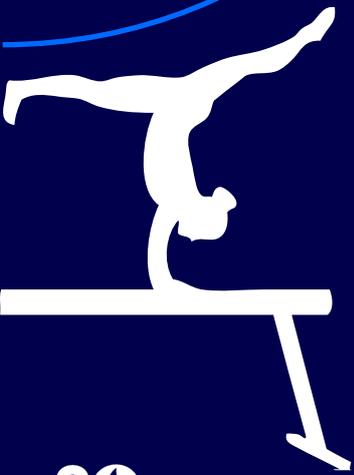
CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

Entrée Gratuite

Filière Jeunes

27 JAN 2024 | GYMNASSE DU PINSAN | 28 JAN 2024
EYSINES



20
TERRE
DE JEUX
24



Organisation AL EYSINES GYMNASTIQUE, sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la Gironde
avec le soutien de la commune d'EYSINES
Contact : Isabelle GUET 06.87.92.53.55



@ufolepgironde



www.cd.ufolep.org/gironde

Bienvenue



Au nom du Comité Départemental UFOLEP de la Gironde, je suis heureux de revenir à EYSINES au gymnase du Pinsan, pour cette 1^{ère} compétition départementale filière Jeunes de la saison 2023/2024.

Nous avons confié cette organisation au club d'EYSINES GYM, qui a déjà démontré l'an passé sa grande capacité à organiser un championnat UFOLEP et je les remercie et les félicite à nouveau pour leur investissement au sein de l'UFOLEP. Je leur souhaite une nouvelle fois une belle réussite.

Je n'en doute pas, ce championnat se déroulera une fois de plus sous le signe du dépassement de soi et de la convivialité.

Un grand merci au club en charge de cette manifestation, aux bénévoles, aux juges et entraîneurs, à la CTD Gym et à la mairie d'Eysines et ses services techniques.

Et pour les gyms ... Bon championnat !

Jean-Jacques MOZE

Président UFOLEP Gironde



L'Amicale Laïque d'Eysines et sa section « Gymnastique Artistique » sont heureuses d'accueillir pour la deuxième année consécutive, la compétition de Gymnastique artistique départementale, filière Jeunes, UFOLEP, 1^{ère} de la saison 2023/2024.

L'ALE est fière de la confiance renouvelée de l'UFOLEP.

Nous remercions la Municipalité, pour la mise à disposition de la salle, les agents municipaux pour leur disponibilité, et tous les bénévoles de la section Gymnastique mais aussi de l'Amicale laïque d'Eysines en général pour leur implication.

Grâce à cet élan collectif, ce week-end sportif sera comme l'année dernière, une belle réussite dans le dépassement de soi et la convivialité.

Bon courage aux bénévoles, aux juges et entraîneurs et bonne chance aux sportifs en lice.

Bien amicalement.

Florence PIGEON

Présidente de l'Amicale Laïque d'Eysines



EYSINES

C'est avec plaisir que la ville d'Eysines accueille cette année encore les dirigeants, bénévoles, sportifs, accompagnateurs de l'Ufolep dans notre salle omnisports du Pinsan pour la première compétition de gymnastique artistique départementale filière Jeunes de la saison organisée en partenariat avec l'Amicale Laïque d'Eysines les 27 et 28 janvier 2024.

Cette manifestation inaugure une année placée sous le signe des jeux olympiques et des valeurs que ceux-ci véhiculent.

L'appétence pour la pratique du sport que nous partageons s'inscrit naturellement dans le patrimoine de notre ville. Les valeurs comme l'abnégation et le goût de l'effort, mais aussi le travail et la persévérance, dont font preuve nos jeunes gymnastes nous sont communes. Nous aimons la compétition, quand elle est synonyme de respect et de dépassement de soi, quand elle nous rapproche des autres.

La ville d'Eysines cultive cette relation privilégiée, au travers de ses nombreux équipements, de sa quarantaine de clubs qui propose un éventail varié et des pratiques multiples à près de 6 000 licenciés.

Je suis certaine que cette journée de Championnat sera un beau moment de sport et de partage pour les nombreux gymnastes qui se produiront.

D'avance, je salue leurs performances et remercie sincèrement tous les acteurs de cet évènement.

Très belle compétition à toutes et tous, à Eysines.

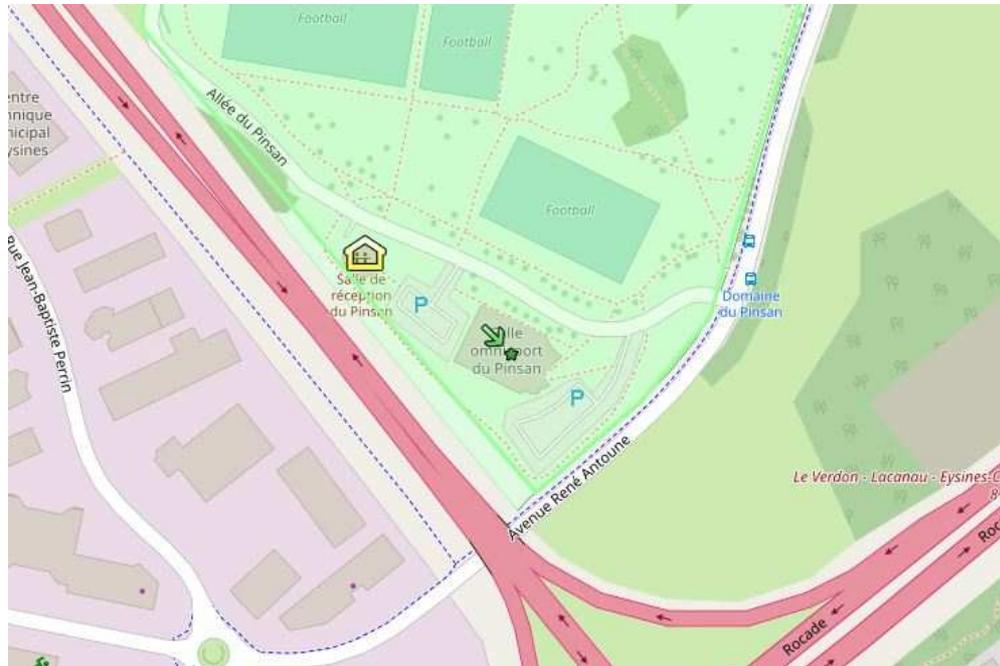
Christine Bost
Maire d'Eysines

Localisation & Stationnement

Plan d'accès <https://goo.gl/maps/LsqTWW4hSA1gERig7>

Salle omnisport du Pinsan – rocade sortie 8

Rue du Pinsan 33320 EYSINES



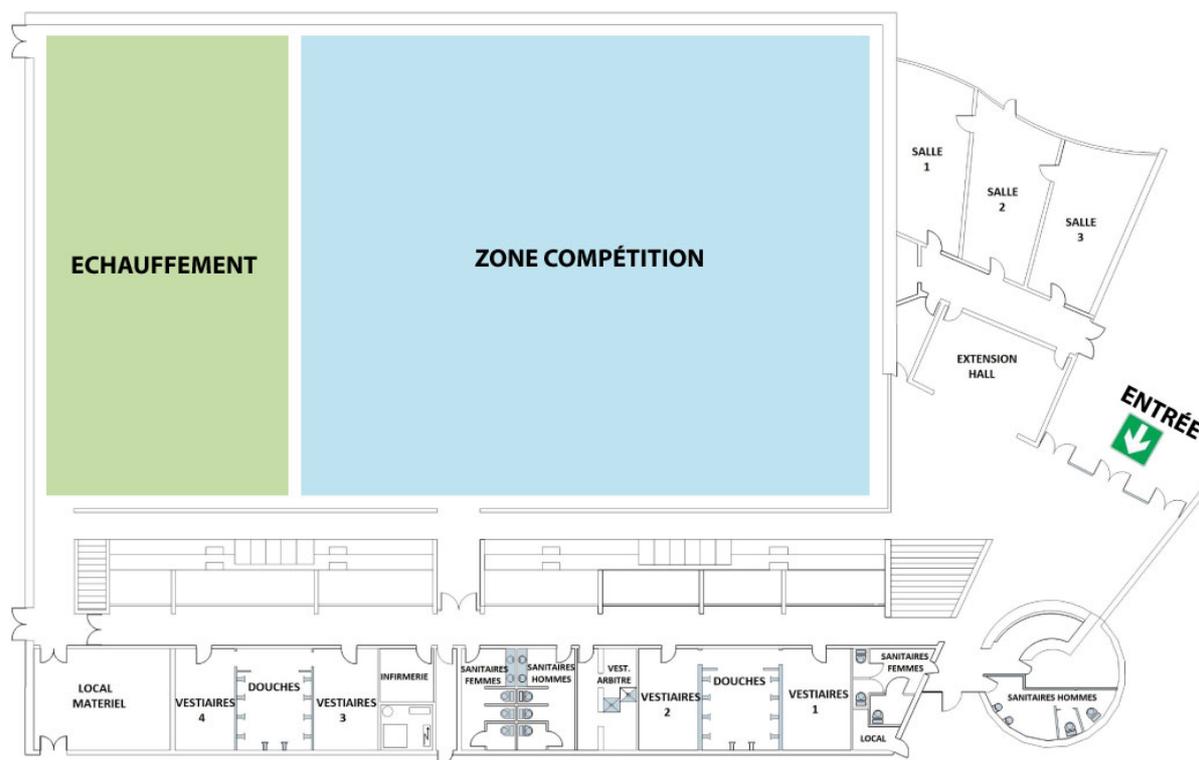
CONTACT SUR PLACE : ISABELLE GUET 06.87.92.53.55

Mail : eyesinesgym@ale33.fr



Installations sportives & recommandations

- ✓ **Le plateau de compétition** ne sera accessible qu'aux : gymnastes, juges, entraîneurs, officiels et bénévoles du club organisateur.
Nous vous demandons de vous munir de chaussures adaptées. Les chaussures de ville et surtout les chaussures à talons seront interdites.
- ✓ **Des vestiaires sont à la disposition des sportifs.** Ne rien laisser dans ces locaux, le club ne sera pas responsable en cas de vol.
- ✓ Les entraîneurs sont tenus de veiller à ce que leurs gymnastes ne laissent rien traîner sur les plateaux de compétition.
- ✓ Merci de respecter les lieux en utilisant les containers qui seront mis à votre disposition tout au long du week-end. Ne pas manger dans les tribunes.
- ✓ Seules les personnes habilitées seront autorisées à pénétrer sur les plateaux de compétition.
- ✓ Seuls les photographes habilités par le comité d'organisation seront autorisés à pénétrer sur les plateaux.
- ✓ **Échauffement :**
L'échauffement articulaire et du sol se fera dans le gymnase de compétition.
Seuls les gymnastes et les entraîneurs seront admis. Les chaussures sont strictement interdites.



Licences

Toute licence doit être validée au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale

- ✓ Le contrôle des licences se fera avant l'accès à l'échauffement.
- ✓ Il appartient aux responsables des clubs de vérifier avant la compétition la validité des licences.

Tout participant (Gymnaste, entraîneur et juge) devra présenter sa licence 2023/2024 avec photo, faute de quoi il se verra refuser l'accès au plateau de compétition et son club recevra une amende. (cf. règlements administratifs sportifs et financiers UFOLEP).

Pour Rappel :

Votre licence

Je demande une licence : Adulte Ufolep : né en 2005 et avant Jeune Ufolep : né de 2006 à 2011 Enfant Ufolep : né en 2012 et après

➔ **Pratiquant.e :** Animateur.trice (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité) (2) Officiel.le (2) Sportif.ve Sans pratique compétitive(3)

avec activité principale 27030 et autres activités

ENTRAINEUR **JUGE** **GYMNASTE**

➔ **Non pratiquant.e :**

Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner) (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité)

Officiel.le (non pratiquant.e) (2) - Activité principale 27030 Autres activités

JUGE >>> uniquement si vous n'êtes pas gymnaste et pas entraîneur

Gymnaste = licence Sportif (pratiquant R2) « 27030 gymnastique artistique »

Entraîneur = licence Animateur (pratiquant R2) « 27030 gymnastique artistique »

Juge = licence Officiel (non pratiquant OU pratiquant si également Gymnaste et/ou Entraîneur) « 27030 gymnastique artistique »

NB : tout adhérent qui cumule plusieurs fonctions doit les avoir toutes d'inscrites sur sa licence.

Amendes : absence de licence ou licence incomplète – Adulte 31€ // Jeune 16€ (cf. règlement financier).

Juges

- ✓ Pour chaque équipe engagée, l'association doit être en mesure de présenter au moins un juge habilité à juger le niveau dans laquelle elle est engagée (possibilité de se fournir auprès des autres clubs).
- ✓ La présence du (des) juge(s) est obligatoire à la réunion des juges, toute absence ou retard sera sanctionné.

En cas d'absence du juge, l'équipe sera déclassée et recevra une amende pour juge absent d'un montant forfaitaire de 55€ (cf. règlement financier).

Secours

Le poste de secours sera assuré par un organisme de secours agréé.

Attention : les secouristes présents sur place, n'interviennent que sur la prise en charge des accidents qui se produisent sur la compétition, ou pour le public. Ils ne sont pas là pour intervenir avant le passage des gyms (straps, pommade etc...).

Merci de bien informer vos gymnastes, entraîneurs et parents.

Restauration

Une buvette sera à votre disposition tout au long du week-end.

Tarif d'engagement

Tarif par équipe engagée : 20€

UNE FACTURE SERA ENVOYEE A L'ISSUE DE LA COMPETITION

Divers

>>> Organigramme ci-après

>>> Pour toute question relative au **jugement** contacter :

✓ Élise GAGNAIRE gagnaire.elise@orange.fr

>>> Pour toute question relative aux **équipes et organigramme** contacter :

✓ Valérie ROUVIER val.rouvier@free.fr

Charte de propreté

RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE & On trouve un lieu propre ...

Article 1 : Je m'essuie les pieds avant de rentrer dans le lieu de compétition (Salle d'accueil, d'entraînement,...)

Article 2 : Je ne marche pas en souliers sur le praticable, ni sur les tapis dans les salles d'échauffement

Article 3 : Je ne jette rien au sol (reste de nourriture, papier, mouchoir, chewing gum ...), mais je me sers des poubelles mises à ma disposition.

Article 4 : Je n'ai pas le droit de manger dans les tribunes et les vestiaires.

Article 5 : Je ne mets pas les pieds sur les sièges

Article 6 : Je respecte le matériel dans les salles

Article 7 : Je laisse propres les dépendances (vestiaires, douches, toilettes)

Article 8 : Je ne laisse pas mes affaires traîner

Article 9 : Je n'écrase pas de maquillage dans les vestiaires

Article 10 : Je ne fume pas dans la salle omnisports, ni dans l'enceinte du gymnase, je ne jette pas de mégots dans la nature, mais je les mets dans les seaux prévus à cet effet.

Article 11 : Si je salis, je nettoie et je remets en ordre les lieux

Article 12 : J'incite toutes les personnes de mon association à respecter la charte.

GYM ... TOUS BENEVOLES !!!

La gym est un plaisir pour vous ...

... faites en sorte que ça en soit un aussi pour nous

BONNE MANIFESTATION A TOUTES ET TOUS !

Nos partenaires



EYSINES

